



Campagne « Villes apaisées Quartiers à vivre ! »

Visites et rencontres coorganisées par la ville de Chartres, Rue de l'avenir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables

Ville de Chartres : vendredi 5 avril 2024

Rue de l'Avenir, le Club des villes et territoires cyclables et marchables et leurs partenaires développent en 2023 et 2024 une campagne en faveur de la ville apaisée pour soutenir la vision d'une ville à vivre et maintenir et développer la qualité de vie en ville et l'attractivité des quartiers, dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.

Nous ne vivons plus la même ville et celle de demain sera encore différente !

Les mobilités et l'espace public sont des enjeux majeurs pour la ville de demain.

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser l'opinion publique sur ces enjeux majeurs et de créer une dynamique nationale en faveur de la ville apaisée.

Plus de quarante-cinq collectivités et cent associations ont déjà rejoint cette grande dynamique ! Elles soutiennent un Manifeste qui réunit un ensemble de recommandations à destination des pouvoirs publics pour rendre la ville attractive et faciliter les changements de comportements.

Ce Manifeste est accompagné de 10 mesures concrètes, dont certaines sont déjà mises en œuvre par différentes collectivités.

Il est apparu intéressant d'examiner les situations variées rencontrées pour mettre en œuvre cette démarche dans des villes de différentes tailles.

C'est ainsi que **Rue de l'avenir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables** proposent d'organiser des visites et journées d'étude en plusieurs villes, dans différents types de territoires, et **vous donnent rendez-vous à Chartres le vendredi 5 avril 2024 !**



Organisation

1) **Vendredi 5 avril 2024, de 9h30 à 17h**

2) **Ville de Chartres, Eure-et-Loir**

Chartres, 40 000 habitants, ville centre de Chartres Métropole (66 communes, 140 000 hab.)
Préfecture d'Eure et Loir – région Centre-Val-de-Loire.

La ville de Chartres a engagé depuis plusieurs années, à travers de nombreuses actions, une politique volontariste dans les domaines de l'aménagement, du partage et de la gestion des espaces publics :

- Vivre ensemble à Chartres
- La Ville 30
- La zone à trafic limité
- La valorisation des places publiques
- La gestion du stationnement
- Les zones piétonnes
- Les zones de rencontre
- Le « plan vert »
- Le plan vélo
- Le développement des transports collectifs

3) **Publics visés**

Cette rencontre est destinée :

- Aux élu.e.s des collectivités de toutes régions,
- Aux agents des services techniques de collectivités territoriales,

- Aux représentants associatifs,
- Aux experts en aménagement urbain.

Elle sera limitée à 40 participants et sera accompagnée par 6 organisateurs.

4) Programme

Accueil au pôle-gare de Chartres (Maison du vélo) à partir de 9h30

10h à 10h30

Café et tour de table de présentation

Mot d'accueil de Madame **Maria Jebli-Chedeville**,
adjointe au maire en charge de la démarche Eco-Ville

Présentation du programme de la journée

10h30 à 11h30 **Visite à pied**

- Point d'arrêt sur le **pôle intermodal**, intervention de la SPL aménagement,
- Parcours piétonnier de la gare de Chartres à la mairie, à travers l'hypercentre,
- **La ville bornée, la ville piétonne, les livraisons du dernier km, le partage, l'aménagement et la gestion des espaces publics.**

11h30 à 12h En hémicycle à la mairie, **présentation des objectifs territoriaux et du pôle administratif**, qui réunit 15 services de l'agglomération.

12h à 13h15 : Cocktail déjeunatoire à l'hôtel Montescot (Hôtel de ville)

13h15 – 14h30 : En salle des mariages, séance de **présentation des politiques en faveur des mobilités actives de la ville et de l'agglomération de Chartres** par une variété d'élu.es : culture, circulation/commerce, tourisme.

Sujets : ville sans feux, ville 30, politique cyclable, etc.

14h30 à 16h : **Conférence** sur le thème **Villes moyennes, mobilités actives et attractivité économique**, par Mathieu Chassignet – **ADEME**

Intervention de Juliette Pichot - **Vitrines de France**

16h : **Visite à pied** -> parcours vers la **zone de rencontre de la basse ville**, découverte du « **plan vert** », les **aménagements et usages multiples (utilitaires et touristiques) des espaces publics ou piétonniers ou cyclables.**

17h : Retour vers le pôle gare, fin de la journée, café à la Brasserie de l'Ouest pour celles et ceux qui le souhaitent



5) Inscriptions

L'ouverture des inscriptions débute le 15 janvier 2024 sur les sites des organisateurs, CVTCM et Rue de l'Avenir.

La date limite d'inscription est fixée au 22 mars 2024, sous réserve de places disponibles, sachant que l'inscription de deux personnes maximum par ville ou structure sera prise en compte, afin de permettre une plus large diffusion des enseignements de cette visite.

Les inscriptions seront réservées en priorité :

- aux adhérents du Club des villes et territoires cyclables et marchables, et de Rue de l'Avenir,
- aux collectivités et associations signataires de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre ».

6) Frais de participation

Cette journée d'étude et visites de terrain s'inscrit dans la campagne « Villes apaisées, quartiers à vivre » et ne donne pas lieu à frais de participation.

L'inscription devra se faire pour l'ensemble de la journée, et engage la participation de chacun, le nombre de place étant limitée.

Les frais de transport ou d'hébergement pour se rendre dans la ville visitée sont à la charge de chaque participant.

CAMPAGNE
**VILLE APAISÉE,
QUARTIERS
À VIVRE**
VERS LA VILLE
DE L'AVENIR

MOBILISONS-NOUS
pour construire ensemble
les villes de l'avenir !

Soutenu par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ARCE
Fraut
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
FUB
CLUB DES villes & territoires cyclables et marchables
RUE DE L'AVENIR